

Le Secteur Privé moteur de la Croissance et de la Compétitivité

L'expérience de la Méditerranée

Jacques Jean Sarraf

Président

Union Méditerranéenne des Confédérations d'Entreprises

Sommet des Affaires UE – AFRIQUE

Lisbonne 7th Décembre 2007

Organisé par:

- L'Association des Industriels Portugais – La Confédération des Affaires (AIP-CE);
- La Confédération des Industries Portugaises (CIP);

En coopération étroite avec:

- BusinessEurope; et
- La Confédération Pan Africaine des Employeurs.

Mesdames et Messieurs,

Chers Collègues et amis,

Je remercie les organisateurs de cette importante manifestation, qui réunit aujourd'hui les leaders du monde des affaires de l'Europe et de l'Afrique. Cette rencontre est une recherche commune pour une plus grande contribution du secteur privé, dans l'orientation des politiques économiques. Vous avez voulu associer le Sud de la Méditerranée. A vrai dire, au niveau de la communauté des affaires, nous sentons de moins en moins le clivage Nord-Sud, et de plus en plus « Mare nostrum » est entrain de reprendre ses droits.

Je suis particulièrement heureux de m'adresser à nos nations frères de l'Afrique subsaharienne, à laquelle la Méditerranée est liée de tout temps de mille liens. Commerciaux, culturels et humains. Tout d'abord, permettez moi de rappeler que les pays du Nord du Continent Africain sont sur la Méditerranée, ce qui fait que la Méditerranée est en outre une mer Africaine. La Méditerranée est le trait d'union entre l'Europe et l'Afrique ; et ce trait d'union, est constitué des pays de l'Union Méditerranéenne de Confédérations d'Entreprises, que j'ai l'honneur de représenter. L'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, le Liban, la Syrie, la Jordanie, la Palestine, la Turquie, Chypres, Malte et Israël. La Mauritanie est un membre associé. La France, l'Italie et la Grèce sont membres observateurs. Et bientôt, le Portugal, l'Espagne et l'Allemagne.

Ce n'est pas un hasard si nous sommes réunis au Portugal. Ce pays a toujours œuvré pour le rapprochement des continents. Aujourd'hui il met son leadership au service de cette mission. « Une Union plus forte pour un monde meilleur », ce monde commence en Afrique. Il est évident que les deux continents peuvent de nos jours, mieux que jamais, définir les bases d'une coopération pour le développement. Et c'est bien sure le vœux de l'Europe. Nous allons essayer de démontrer que les pays Méditerranéens et notamment du Sud ont un rôle important à jouer dans ce contexte.

Nous, à l'UMCE-BusinessMed, nous pouvons contribuer à travers la diffusion de notre expérience, notamment dans trois volets :

- Institutionnel. Le profit que nous avons tiré, et que nous tirons de notre lien aux institutions plus performantes ;
- Economique. Notre vision de la politique économique la plus adéquate à faciliter la régionalisation et à terme la globalisation ; et permettre de tirer un meilleur parti de la coopération internationale ;
- Commercial. A travers les « Business Country Desks » que nous avons établi auprès des confédérations sœurs dans l'UMCE-BusinessMed.

L'expérience institutionnelle

La plupart de vous savent que l'Union Méditerranéenne des Confédérations d'Entreprises a été conçue sur le modèle de sa grande sœur Européenne. Et quant cette dernière pour plus de visibilité a adopté le nom de BusinessEurope, l'UMCE a suivi en joutant à son nom BusinessMed. Inutile de dire combien nous tirons profit du savoir faire de BusinessEurope, en nous associant à ses activités, et en partageant la réflexion surtout sur l'avenir de la Méditerranée.

Les membres observateurs de l'UMCE-BusinessMed, sont à leur tour partie prenante de toutes nos activités et nous partageons toutes leurs activités Méditerranéennes, particulièrement les journées de l'entreprise ; l'année dernière avec la Confindustria Italienne, en Février dernier « MedEspagne » avec les Confédérations Espagnoles des Employeurs (COE) et de la Région Autonome de Valence (CIERVAL), l'année prochaine avec le MEDEF Français à Marseille ; plus tard en 2008 avec la FGI-SEV de Grèce.

Cette symbiose que nous cherchons beaucoup à développer depuis le début de cette année est non seulement une garantie d'efficacité, mais elle abrège énormément le processus d'évolution à travers lequel une institution devient un « système expert » plus utile à son environnement. Nous vous invitons à tirer parti, et nous sommes à votre disposition dans la mesure où nous aussi, à travers notre expérience, nous pouvons vous être utiles.

Le programme économique

Le Processus de Barcelone amorcé en 1995 a été une occasion unique pour le développement régional ; l'offre de l'Europe a reçu un accueil enthousiaste de l'ensemble des pays méditerranéens ; les pays du Maghreb ont été les premiers à signer l'Accord d'Association à l'Union Européenne ; et il faut reconnaître qu'ils ont la meilleure performance au niveau de la balance des comptes parmi les pays non pétroliers de la région.

Si le processus de Barcelone a été dans l'absolu un facteur important de développement, il n'a pu remplir ses objectifs d'harmonisation entre le Nord (pays industriels de l'UE) et le Sud ; au contraire le gap s'est encore creusé pour la plupart, à quelques exceptions près qui se sont rattrapés les dernière années. La Commission Européenne en est la première consciente¹.

L'UMCE-BusinessMed suit une double stratégie :

La stratégie NORD – SUD, qui continue le processus de Barcelone en harmonie avec la Politique de Voisinage, vise un double objectif :

¹ “Sustainability Impact Assessment, Euro Mediterranean Free Trade Area“ Manchester University et al.

- identifier et recommander les instruments et les politiques économiques favorables à l'internationalisation des entreprises ;
- Canaliser vers les entreprises, le savoir et les instruments qui favorisent l'accès à l'international, à travers les institutions du privé ou d'économie mixte.

La stratégie SUD – SUD s'est développée plus récemment pour combler certaines lacunes de la politique originale Nord-Sud. L'ouverture à un partenaire beaucoup plus avancé finit par limiter l'échange à l'exportation de ressources naturelles et à l'importation de produits manufacturés. Ce mouvement inévitable doit être accompagné d'une production agricole, industrielle ou de services suffisante pour ne pas augmenter le chômage et provoquer l'émigration des forces vives de la nation.

L'ouverture vers les pays plus avancés doit être accompagnée sinon précédée par une ouverture encore plus grande vers les économies à un stade de développement similaire, pour bénéficier des avantages d'un vaste marché, et pouvoir en conséquences profiter des avantages du commerce international.

Nous faisons appel au Partenariat Public-Privé dans la réalisation de ce grand chantier que pourrait être le marché commun Méditerranéen. L'échéance 2010 qui verrait l'ouverture totale à l'Europe des premiers signataires de l'Accord d'Association à l'Europe, serait d'autant plus bénéfique que les entreprises du Sud et surtout les PMI et les PME auraient acquis les structures et les compétences qui leur permettent de mieux se développer dans la compétition internationale.

La dynamique de l'ouverture des marchés comme facteur incontournable de progrès ne fait aucun doute, mais elle peut être une arme à double tranchant, il faut pouvoir la préparer. Malgré son apport absolu à la Méditerranée, le Processus de Barcelone n'est pas parvenu à réduire les disparités régionales. C'est une expérience dont il convient d'en tirer parti

La mise à niveau de l'entreprise et le maintien d'un climat favorable à son épanouissement est un chantier permanent et pose un ensemble de problèmes auxquels il faut donner une réponse rationnelle et surtout à temps.

A travers notre politique Sud-Sud nous cherchons à garantir :

- Le taux de croissance ;
- La stabilité des prix ;
- L'équilibre de la balance des comptes ;
- Et surtout l'emploi.

Dans le cadre de la stratégie Nord-Sud nous devons :

- Limiter les distorsions de la politique de soutien agricole² ;
- Développer la co-production des produits industriels qui désertent l'Europe au profit d'activités plus rentables ;
- Canaliser l'aide vers les véritables enjeux du progrès.

Le développement des affaires

Pour contribuer au développement des affaires, l'UMCE-BusinessMed à établi auprès de chaque confédération membre, un Bureau avec un spécialiste des relations internationales, pour assister les entreprises des pays du pourtour Méditerranéen à :

- trouver le meilleur approvisionnement en équipement, produits ou services ;
- démarcher de nouveaux produits et/ou services et/ou marchés ;
- exporter des produits et des services ;
- attirer des investissements ;
- acquérir de nouvelles technologies ;
- etc...

Les responsables de ces centres ont le plus souvent le statut de Directeurs Généraux, et sont parfaitement au courant du commerce international. Ils peuvent apporter une aide très efficace à l'entreprise notamment:

- Une introduction qualifiée et de haut niveau aux partenaires commerciaux du pays ;
- Les informations et les indicateurs à jour classés dans les data centers des confédérations hôtes ;
- En cas de besoin, l'introduction aux associations professionnelles, ou la mise à disposition de listes professionnelles pour l'étude du marché, la représentation commerciale, le franchising, ou l'étude de projets de fusions dans les domaines de la distribution, de l'industrie, des finances ou de l'assurance.

L'UMCE-BusinessMed possède déjà un réseau de 17 « Business Country Desk », mais elle vient de signer un protocole avec l'UBCCE l'Union des

² Il y a un problème avec l'UE, mais plus grand encore avec les Etats Unis. Cf. le soutien du coton

Confédérations de la Mer Noire et de la Caspienne, étendant le bénéfice de ces bureaux aux 19 pays de l'Union, à charge de réciprocité. L'UBCCE est entrain d'organiser ses propres « Business Country Desks » sur le modèle de l'UMCE-BusinessMed. Nous serions heureux d'étendre ce service à la Pan African Employers Confederation.

Conclusion

En conclusion permettez moi de plaider pour un programme en cinq points, fruit d'une longue expérience dans les pays en voie de développement, et de l'expérience des pays émergents :

1. Un progrès dans la Gouvernance, caractérisé par la participation de la communauté des affaires à l'élaboration de la politique économique. Les entrepreneurs qui sont immergés dans l'action, ne peuvent se tromper quant aux moyens de créer la croissance et la richesse.
2. Un effort, toujours plus grand, pour équilibrer la « balance courante » qui enregistre le mouvement des biens et services. Le déséquilibre de cette balance accentue le chômage et l'émigration des travailleurs les plus qualifiés ;
3. Une assistance destinée à consolider la stabilité des prix pour permettre plus de flexibilité au niveau du taux de change, et faciliter l'équilibre de la balance courante.
4. La participation active du secteur privé à la sélection des programmes d'aide au développement.
5. Un marché commun entre les pays à niveau de développement similaire d'abord ; ensuite avec les pays les plus avancés, quand la mise à niveau de l'entreprise, permettrait une plus grande ouverture de l'économie, sans affecter gravement les secteurs de production.